



**Direction de l'Aménagement
et des Travaux**

Pôle Espaces publics
Dossier suivi par Olivier Belghazi
Tél. 05 59 81 57 42
ctm@lescar.fr
Vos Réf. Courriel du 4 juin 2019
Nos Réf. AF/OB/CR/62884

[REDACTED]
[REDACTED]
64230 LESCAR

Lescar, le 18 juin 2019

Objet : Voie cyclable sur Lescar

Copie : JG – F Chauvelier

Madame,

En réponse à votre courriel visé en référence soulignant les problèmes que vous rencontrez lors de vos déplacements sur Lescar en vélo cargo, je vais vous donner quelques éléments de réponse.

La politique de la ville est de favoriser les voies douces sur le territoire. Nous nous y employons dès que cela est possible, notamment lorsque des aménagements de voirie sont créés. Encore faut-il que cela soit possible, certaines rues étroites ne peuvent accueillir une voie dédiée uniquement au vélo.

La sécurité routière est aussi notre priorité c'est pourquoi la piste cyclable sur la rue du Hiaà n'a pas été maintenue après les travaux. La circulation à contre sens est dangereuse pour les cyclistes comme pour les voitures.

Votre investissement au niveau personnel pour favoriser les déplacements non polluants est tout à votre honneur, sachez qu'au niveau de la commune, nous mettons tout en œuvre pour favoriser les voies douces, mais il faut tenir compte de l'existant, pas toujours réaménageable.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Christian Laine